

Classification des utilisateurs

L'équipement est mis à disposition prioritairement pour des demandes ayant un caractère d'animation culturelle

Associations ou organisations partenaires	Autres associations pornichétines	Associations en dehors du territoire communal	Entreprises commerciales et organisations de spectacle (quelque soit la provenance géographique et le statut juridique)
<p>Création/diffusion artistique : théâtre, danse, arts plastiques, chant/lyrique, chanson, musiques actuelles...</p> <p><u>Associations ayant conclu un partenariat avec l'espace culturel sur la base d'un projet artistique</u> : convention précisant la nature de l'aide pour les phases d'élaboration du spectacle et les représentations (technique, logistique, voire co-réalisation...)</p>	<p>Toute association ayant un projet culturel</p> <p><i>Une convention incluant un règlement intérieur, précisant le type d'utilisation et les besoins et prestations spécifiques sera contractualisée entre la Ville et l'Association</i></p>	<p>Toute association ayant un projet culturel et dont l'activité est à but non lucratif.</p>	<p>Demandes de location pour des spectacles privés, des assemblées générales, des séminaires d'entreprises, des salons professionnels ou grand public...</p> <p>Demandes de location pour des spectacles avec billetterie.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gratuité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tarif réduit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tarif spécial 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plein tarif
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions privilégiées de mise à disposition des différents espaces du centre ▪ Possibilité de programmation dans la saison (parution dans les programmes et flyers, utilisation du réseau d'affichage...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité tarifs spéciaux pour associations adhérentes à ECF ↔ - 25% ▪ Prioritaires pour la réservation Fonctionnement similaire à l'ECF (contrat de location de locaux municipaux, de matériel..., avec approbation du règlement intérieur). Toutefois, la réservation devra s'effectuer très en amont à la date souhaitée. 	<p><i>Fonctionnement similaire à l'ECF (contrat de location de locaux municipaux, de matériel..., avec approbation du règlement intérieur)</i></p>	<p>Certains de ces spectacles feront l'objet d'accord spécifique type co-réalisation ou production déléguée entre Quai des Arts et une organisation productrice ; dans ce cas, tarification et/ou billetterie adaptées</p>
<p>Exemples : Cantadune, Triade, Rendez-Vous, Beajerien an Dans, Théâtre de la Réplique, Atelier Evasion, Club Photo, Pornichet Demain, Eclat, Agitateurs de Culture, OT, Comete, Trompettes Mozambique, Belle Epoque, Nostalgiques, Lyre, A..Laïque danse, AVF Echanges : San-Vincente, Bexbach Monde scolaire</p>	<p>Toute association ayant un projet culturel.</p> <p>Attention : un banquet avec orchestre n'est pas forcément considéré comme un projet culturel...</p>	<p>Exemples : écoles de danse ou de musique privées ou associatives, collectif de peintres...</p>	